



MODIFICATIONS AUX CALENDRIERS

SENIORS

Départemental 1 – Poule B :

- La rencontre BOULOGNE PEGUILHAN 2 / TOURNEFEUILLE 2, prévue le 05.04.2025 à 20h00, se déroulera le Samedi 05 Avril 2025 à 18h00, Stade Charles Suran à BOULOGNE SUR GESSE (Accord des deux clubs).

Départemental 2 – Poule B :

- La rencontre LAURAGAIS / T.A.C., prévue le 13.04.2025 à 15h00, se déroulera le Samedi 12 Avril 2025 à 18h00, Stade Jean Marti à LANTA (Accord des deux clubs).

Départemental 3 – Poule B :

- La rencontre RANGUEIL 2 / EAUNES LABARTHE se déroulera le Samedi 29 Mars 2025 à 19h00, Stade Struxiano Synthétique à TOULOUSE (Demande de la Mairie).

Départemental 4 – Poule B :

- La rencontre SAINT ARAILLE / MONTESPAN FIGAROL, prévue le 19.04.2025 à 20h00, se déroulera le Vendredi 18 Avril 2025 à 20h45, Stade Bernard Abadie au POUY DE TOUGES (Accord des deux clubs).

Départemental 4 – Poule C :

- La rencontre T.C.M.S. / LAGARDELLE MIREMONT 2, prévue le 29.03.2025 à 20h00, se déroulera le Samedi 12 Avril 2025 à 20h00, Stade des Argoulets Annexe 3 Herbe à TOULOUSE (Accord des deux clubs).

Départemental 4 – Poule D :

- La rencontre MAHORAIS DE TOULOUSE / SAINT ORENS 3, prévue le 30.03.2025 à 15h00, se déroulera le Samedi 29 Mars 2025 à 20h00, Stade des Argoulets Synthétique n° 2 à TOULOUSE (Accord des deux clubs).

Départemental 5 – Poule A :

- La rencontre LONGAGES 2 / RIEUX 2, prévue le 04.05.2025 à 15h00, se déroulera le Mercredi 07 Mai 2025 à 20h00, Stade Municipal à LONGAGES (Accord des deux clubs).

Départemental 5 – Poule C :

- La rencontre RIEUMES / HERSOISE 2, prévue le 30.03.2025 à 15h00, se déroulera le Dimanche 30 Mars 2025 à 15h30, Stade de la Bure à RIEUMES (Accord des deux clubs).

Départemental 5 – Poule D :

- La rencontre TOULOUSE U.S. / GAGNAC, prévue le 30.03.2025 à 15h00, se déroulera le Dimanche 13 Avril 2025 à 15h00, Stade de l'INSA Synthétique à TOULOUSE (Accord des deux clubs).

U18

Départemental 1 :

- La rencontre CINTEGABELLE / PIBRAC, prévue le 29.03.2025 à 16h00, se déroulera le Samedi 26 Avril 2025 à 16h00, Stade Lucien Canals à CINTEGABELLE (Accord des deux clubs).

Départemental 2 – Poule C :

- La rencontre J.E.T.-RODEO 2 / E.F.C. DE LA VALLEE, prévue le 30.03.2025 à 15h00, se déroulera le Mercredi 30 Avril 2025 à 20h00, Stade Amouroux Synthétique à TOULOUSE (Accord des deux clubs).

U16

Départemental 1 :

- La rencontre TOULOUSE MIRAIL / HERSOISE, prévue le 30.03.2025 à 13h00, se déroulera le Samedi 29 Mars 2025 à 14h00, Stade Canto Laouzetto Synthétique à TOULOUSE (Accord des deux clubs).

Départemental 2 – Poule A :

- La rencontre BALE / E.F.C. DE LA VALLEE, prévue le 06.04.2025 à 10h30, se déroulera le Samedi 05 Avril 2025 à 16h00, Stade Gérard Subra au VERNET D'ARIEGE (09) (Accord des deux clubs).

- La rencontre LANDORTHE ESTANCARBON 2 / P.A.F., prévue le 29.03.2025 à 15h00, se déroulera le Samedi 12 Avril 2025 à 15h00, Stade Municipal à ESTANCARBON (Accord des deux clubs).

Départemental 2 – Poule B :

- La rencontre TOULOUSE METROPOLE / BAGATELLE, prévue le 30.03.2025 à 10h30, se déroulera le Samedi 19 Avril 2025 à 15h00, Stade des Argoulets Synthétique n° 1 à TOULOUSE (Accord des deux clubs).

Départemental 2 – Poule C :

- La rencontre F.C. MAS 31 2 / GROUPEMENT VAURAI, prévue le 29.03.2025 à 15h00, se déroulera le Samedi 29 Mars 2025 à 14h00, Stade Municipal Annexe à AUSSONNE (Accord des deux clubs).

- La rencontre GROUPEMENT VAURAI / TOURNEFEUILLE, prévue le 05.04.2025 à 16h00, se déroulera le Samedi 12 Avril 2025 à 16h00, Stade Municipal à LAVAU (81) (Accord des deux clubs).

Départemental 3 – Poule B :

- La rencontre T.C.M.S. / BEAUZELLE, prévue le 30.03.2025 à 10h30, se déroulera le Samedi 12 Avril 2025 à 15h00, Stade des Argoulets Annexe 3 Herbe à TOULOUSE (Accord des deux clubs).

Départemental 3 – Poule D :

- La rencontre ENT. HERS LAURAGAI / FRONTON 2 se déroulera le Dimanche 06 Avril 2025 à 10h30, Stade Jean Saux à SALLES SUR L'HERS (11) (Décision de la Commission).

U15

Départemental 2 – Poule C :

- La rencontre JUVENTUS DE PAPUS / GARDOUCH, prévue le 06.04.2025 à 10h30, se déroulera le Samedi 05 Avril 2025 à 16h00, Stade des Merlettes Synthétique à TOULOUSE (Accord des deux clubs).

Départemental 3 – Poule A :

- La rencontre J.F. CAGIRE / ST GAUDENS LUCHON LABARTHE 2, prévue le 29.03.2025 à 16h00, se déroulera le Samedi 29 Mars 2025 à 15h00, Stade Jean Caubère à SOUEICH (Accord des deux clubs).

Départemental 3 – Poule B :

- La rencontre F.C.P.O. / P.A.F. 2, prévue le 29.03.2025 à 15h00, se déroulera le Samedi 29 Mars 2025 à 13h30, Stade du Moulin à VILLENEUVE D'OLMES (09) (Accord des deux clubs).

Départemental 3 – Poule C :

- La rencontre FONTENILLES ST LYS / FONSORBES 2, prévue le 05.04.2025 à 16h00, se déroulera le Samedi 05 Avril 2025 à 14h00, Stade Municipal à SAINT LYS (Accord des deux clubs).

U14

Départemental 3 – Poule B :

- La rencontre J.S. PRADETTES 2 / ATHLETIC CLUB GARONA 2, prévue le 30.03.2025 à 10h30, se déroulera le Samedi 29 Mars 2025 à 15h00, Complexe Sportif des Pradettes Honneur Herbe à TOULOUSE (Accord des deux clubs).

- La rencontre A.S.P.T.T. GRAND TOULOUSE / FONTENILLES ST LYS 2, prévue le 06.04.2025 à 10h30, se déroulera le Samedi 05 Avril 2025 à 15h00, Complexe Sportif André Roux à COLOMIERS (Accord des deux clubs).

Départemental 3 – Poule D :

- La rencontre TOULOUSE MIRAIL 2 / F.C. MAS 31 2, prévue le 30.03.2025 à 10h30, se déroulera le Mercredi 02 Avril 2025 à 17h00, Stade Canto Laouzetto Synthétique à TOULOUSE (Accord des deux clubs).

FEMININES

Senior – Foot à 8 :

- La rencontre SALIES MANE 2 / SAINT GIRONS, prévue le 30.03.2025 à 15h00, se déroulera le Dimanche 13 Avril 2025 à 15h00, Stade Municipal Annexe à SALIES DU SALAT (Accord des deux clubs).

Senior – Loisir à 8 – Poule B :

- La rencontre NAILLOUX / VILLENOUVELLE, prévue le 06.01.2025 à 20h00, se déroulera le Lundi 14 Avril 2025 à 20h30, Stade Municipal à NAILLOUX (Accord des deux clubs).

U15F – Foot à 8 – Départemental 1 :

- La rencontre CASTELNAU D'ESTRETEFONDS / LA CREMADE, prévue le 06.04.2025 à 16h30, se déroulera le Samedi 05 Avril 2025 à 16h30, Stade Municipal Annexe à CASTELNAU D'ESTRETEFONDS (Accord des deux clubs).

**Le Président de la Commission,
Manuel MANAS**